

Les financements directs à l'export

Le FASEP et le Prêt du Trésor

Les acteurs français du soutien financier aux entreprises à l'international



Les financements directs à l'export

Au stade de la réalisation du projet

Vous vous positionnez
en amont d'un projet

Le FASEP

Le FASEP études
finance vos études techniques

Le FASEP innovation verte
finance votre démonstrateur de
technologies vertes et
innovantes

**Le Prêt
du Trésor**

Le Prêt concessionnel finance des
projets d'infrastructures ou de services
non rentables

Le Prêt direct (non concessionnel)
finance vos projets à l'export

- ✓ Des instruments de soutien à l'export pour les entreprises françaises réalisant des projets à l'international
- ✓ Des outils souverains au bénéfice d'acteurs publics
- ✓ Une instruction menée en direct par la Direction générale du Trésor

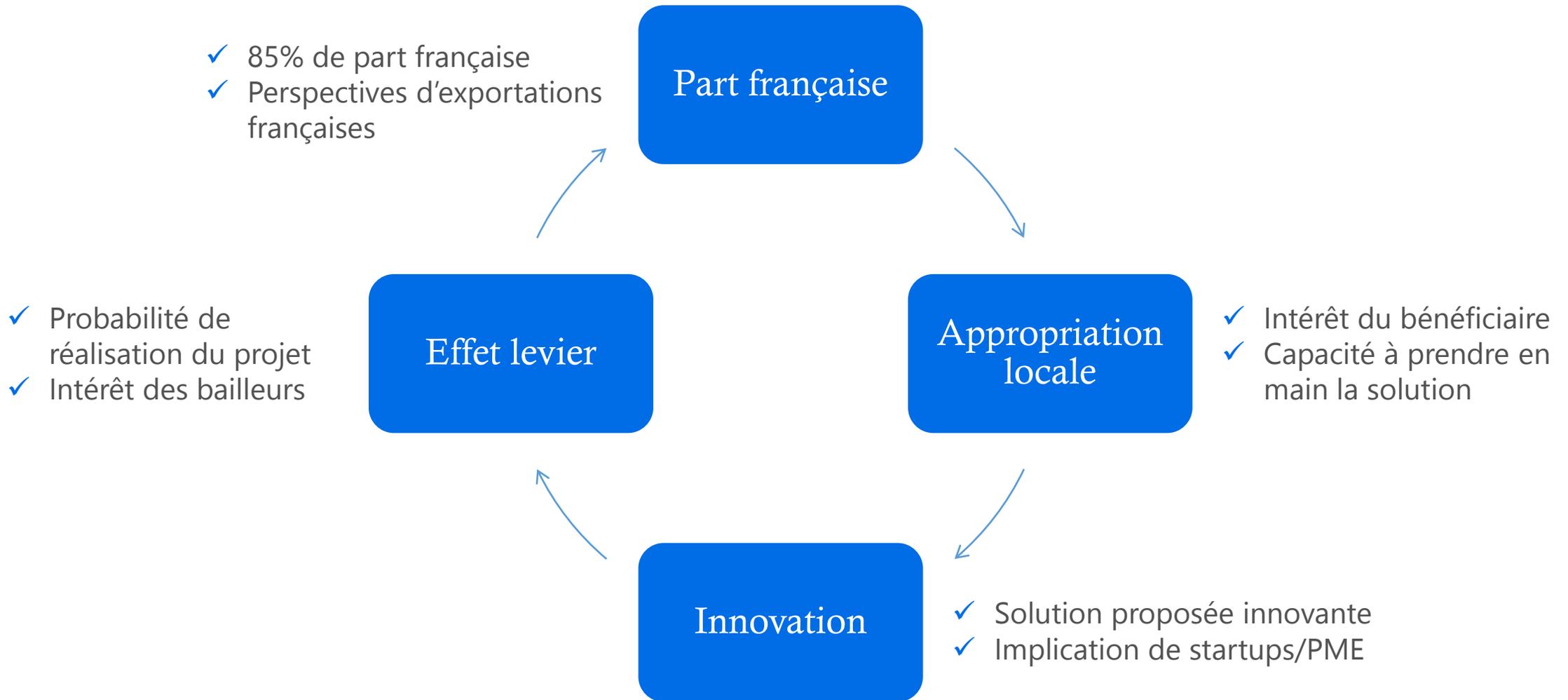
Vous souhaitez financer votre étude de faisabilité
ou votre démonstrateur ?

Le FASEP

Quoi?	Don ou avance remboursable pour amorcer des projets menés par des entreprises françaises
Quel montant?	De 100 000 € à 800 000 €
Qui est éligible ?	Toutes les entreprises – en priorité les PME
2 types	FASEP études FASEP innovation verte

Les deux types de FASEP

	FASEP études	FASEP Innovation verte
Objet	Votre étude de faisabilité	Votre démonstrateur
Objectifs	Faire émerger un projet de développement aval à forte valeur ajoutée française	Acquérir une première référence à l'export Déployer la technologie à grande échelle
Conditions	Intervenir au plus proche de la réalisation du projet aval	La technologie doit être suffisamment mature (pas de R&D), sans avoir atteint un stade d'industrialisation



Dessalement solaire en Afrique du Sud

Le FASEP finance la 1ère unité de dessalement solaire sur le continent africain

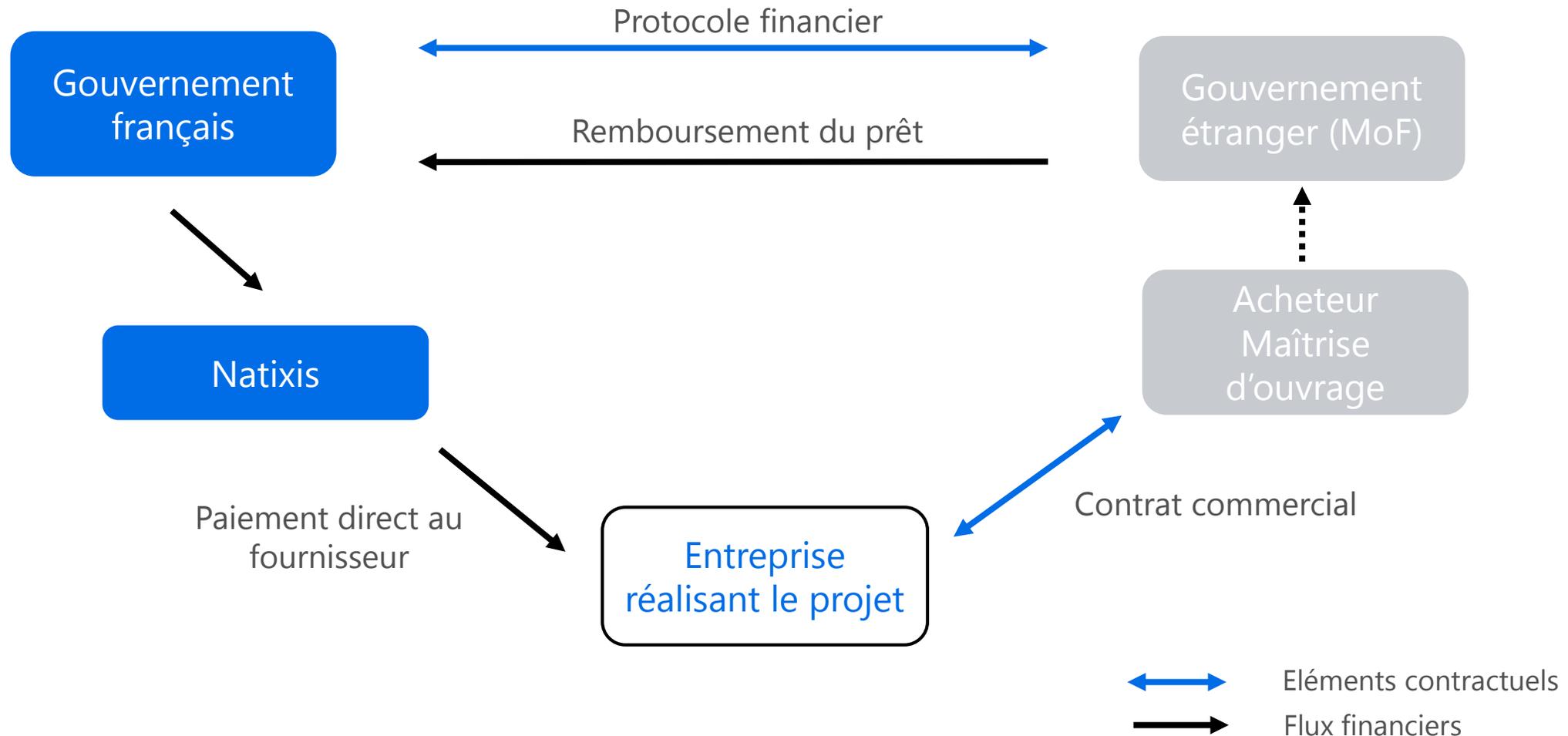
- ✓ Un projet innovant : dessalement solaire sans utilisation de batterie
- ✓ Répondant à un besoin local: répondre à la crise hydrique dans la région du Cap
- ✓ Soutenant la filière française et l'emploi en France, le démonstrateur étant conçu et fabriqué dans la région de Chartres

Vous souhaitez financer votre projet à forte
composante française?

Le Prêt du Trésor

Quoi?	Un prêt entre l'Etat français et un Etat étranger Le bénéficiaire est un acteur public avec garantie de l'Etat
Quel montant?	Entre 5 M€ et 70 M€
Qui est éligible ?	Tous types d'entreprises
Quelles conditions?	Défaillance du marché bancaire Forte concurrence étrangère
2 types	Prêt du Trésor concessionnel Prêt du Trésor direct

Fonctionnement du Prêt du Trésor



Caractéristiques des prêts du Trésor

	Prêt concessionnel	Prêt direct
Finance	Des projets de développement non rentables (éligibles à l'aide publique au développement)	Des projets dans la limite de 85% du montant du contrat (outil de soutien à l'export, pas d'APD)
Conditions de part française	70% minimum de valeur ajoutée en France	50 % minimum de valeur ajoutée en France
Conditions financières	35 % d'élément-don (Arrangement OCDE) : <i>Conditions pour 2020: prêt à 40 ans ; 12 ans de période de grâce ; taux de 0,008%</i>	Pas de marge bancaire <i>Prêt au TICR (taux fixé par l'OCDE à partir des taux de marché) + prime de risque-pays + commission d'engagement</i> Possibilité de faire des prêts mixés

Supercalculateur en Côte d'Ivoire

Le prêt finance un supercalculateur pour le plus grand centre de calcul dédié à la recherche en Afrique

- ✓ Prêt de 11 M€ pour l'exportation du supercalculateur et renforcement des capacités ivoiriennes de recherche scientifique, en partenariat avec l'IRD, CIRAD, Institut Pasteur
- ✓ Soutien export: Equipement produit en majorité sur le site de l'entreprise à Angers,
- ✓ Support de l'entreprise de 5 ans pour accompagner le transfert de technologie

Les + des outils de financement direct

Instruction souple et rapide

- ✓ A l'initiative de l'entreprise, du bénéficiaire ou de la DG Trésor
- ✓ 3 mois pour le FASEP
- ✓ 6 mois pour le prêt

Accompagnement renforcé

- ✓ Portage politique
- ✓ Partout dans le monde, les agents des services économiques sont engagés pour l'accompagnement des entreprises et le suivi des projets

Conditions financières avantageuses

- ✓ Subvention pour le FASEP
- ✓ Conditions de prêt avantageuses par rapport aux prêts commerciaux

- ✓ Une stabilisation de l'enveloppe FASEP en 2020 (30 M€), ciblant principalement les PME et la réalisation de démonstrateurs
- ✓ Un appel à projets « Solutions innovantes pour la ville durable en Afrique » a été lancé en 2019 sur l'enveloppe FASEP
- ✓ Une enveloppe de prêts en croissance, centrée sur le prêt direct :

	2018	2019	2020
Prêt direct (M€)	200	300	400
Prêt concessionnel (M€)	200	200	200

Merci de votre attention !

Pour plus d'information :

www.tresor.economie.gouv.fr

